



Après avoir subi quelques transformations et un premier renumérotage, les 040 T furent affectées aux trains de marchandises et à la remonte. Sur cette photographie, la 040 T 4.1832 en gare de Montmorency. Noter sur le fourgon la grille de la niche à chiens.

Le matériel remorqué

La composition des rames varie selon l'affluence du public et la disponibilité des voitures. Dans les premières années de la ligne, en semaine, un, voire deux véhicules suffirent. Tous deux appartiennent à l'EM. Le dimanche, deux ou trois voitures simples — des A, voitures de 1^{re} classe à quatre compartiments —, et parfois une impériale insolite — une CI, voiture à impériale à cinq compartiments de 3^e classe, alors que l'EM ne disposait pas de 3^e classe à l'époque —, louées par le Nord renforcent l'unique rame. Jusque dans les années vingt, la location la plus courante

se fait à la journée, puis, à partir de 1920, la location se pratique à long terme — cas des B⁵, voitures simples de 2^e classe à cinq compartiments et des C⁶, voitures simples de 3^e classe à six compartiments — pour déboucher sur la location-vente — cas des cinq B⁴Cxf achetées en 1927.

La disposition des voitures varie également, sans ordre précis : parfois une voiture simple se trouve encadrée par deux impériales, parfois la même voiture se retrouve en première place derrière le fourgon⁽⁴⁵⁾. Le recours aux voitures simples, très fréquent avant la Deuxième Guerre mondiale, disparaît par la suite pour cause de diminution de la fréquentation. Par ailleurs, l'utilisation de machines

plus puissantes, les 040 TA, permet la montée de quatre et même cinq voitures à impériale.

Louées, achetées neuves ou d'occasion, les voitures autorisées à rouler sur l'EM doivent se conformer aux prescriptions de l'article 32 du cahier des charges⁽⁴⁶⁾.

Les véhicules neufs

Par chance, nous connaissons, parfois jusque dans les moindres détails, les caractéristiques des deux véhicules spécialement conçus pour l'EM. Notre étude portera sur les aspects techniques particuliers à la voiture n° 1 et sur l'historique de la mise en service de la voiture n° 2.